La Gazette des Poussettes

JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES
DU PARTICULIER EMPLOYEUR - QUIMPER

Janvier - Avril 2012 - Numéro 14

Sommaire

Zoom sur -> soirée bricolage

Dossier -> le doudou

Infos pratiques -> indemnisation Pôle Emploi

Info santé -> le sel

INFO SANTÉ

Trop de sel, danger?

Le sodium contenu dans le sel joue un rôle important pour notre organisme. Il répartit l'eau dans le corps, il régule la pression et le volume sanguin. Il est également essentiel au bon fonctionnement des muscles et du cœur.
Une pincée de sel c'est 0,3g = 120 mg de sodium.
Il ne faut pas dépasser 350 mg de sodium /j avant 6 mois et 750mg /j entre 6 et 12 mois.
L'adulte français consomme jusqu'à 9g par jour alors que **5 à 6 g suffisent**.
Il vaut mieux privilégier le sel étiqueté iodé car l'iode est très important pour la croissance et le développement du cerveau

On distingue 2 sources :

- Le sel visible, celui que l'on ajoute en cuisinant ou à table qui ne représente qu'une faible part (10 à 20%)
- Le sel dit caché présent dans les produits ou ajouté lors de leur fabrication, comme le pain, les fromages, les charcuteries, les condiments (moutarde, vinaigrettes, ketchup bouillon …), les conserves, les plats préparés, pizzas, biscuits apéritifs, certaines eaux pétillantes … C'est la principale source de sel dans l'alimentation (environ 80%).

Vigilance avec le beurre car comme tout Breton qui se respecte on le consomme généralement demi-sel ! L'excès de sel peut entrainer des accidents vasculaires cérébraux, des infarctus du myocarde, de l'hypertension artérielle et parfois de l'obesité.

Quelques bonnes habitudes à prendre

- Ne pas saler les petits pots pour bébé. Ils le sont déjà
- Apprendre à choisir ses aliments, à regarder les étiquettes, à comparer la teneur en sel
- Eviter de placer la salière à table
- Utiliser des épices et herbes aromatiques pour assaisonner les plats, et donner plus de saveur
- Limiter la quantité de sel dans les eaux de cuisson et dans toutes les préparations maison (les aliments bruts contiennent déjà du sodium)
- Limiter les fromages et charcuteries ainsi que les chips et les biscuits salés.

Brochure du programme national nutrition santé

Petite annonce

Assistante maternelle recherche 1 poussette triple ancien modèle (marque Ingliséna) 2 places côte à côte et une devant. Tél. 02 98 95 50 33

Calendrier

Sur toute la ville

- **Fête des droits de toutes les couleurs** dimanche 15 janvier : au Pavillon de Penvillers
- **Semaines de la Petite Enfance en mars** : spectacles et ateliers (voir programmation)
- **Spectacles** Très Tôt Théâtre

Sur les différents quartiers de la ville

Ergué-Armel (MPT)

- **Rdv du jeu**, du 14 au 16 février à Kerlaéron et **animation de quartier à Kerlaéron** le vendredi 17 février

Moulin Vert (maison de quartier)

- **Brûlage des sapins**, samedi 14 janvier à partir de 17 h avec vin et chocolat chauds offerts

Terre-noire (centre social des Abeilles)

- **Bourse de puériculture,** samedi 17 mars, entrée gratuite

Mots d'enfants

Marie et sa petite équipe s'apprêtent à sortir après la pluie. La petite voix d '**Inès** s'élève : «Tu as pris le pare-soleil, Marie?» Puis elle se retourne et dit en regardant le parapluie : «Oui, tu l'as pris.»

Info réactions

N'hésitez pas à prendre contact avec le RAM :

- *par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine*
- *par téléphone au 02 98 98 86 51*
- *ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr*

Comité de rédaction
Les animatrices du relais
E. Touzeau, C. Gaydu, S. Méchin-Riou
Les assistantes maternelles
M. Pivard, B. L' Her, M. Le Bigot, P. Michard.
Absente de la photo : P. Michard et C. Gaydu.

Nombre d'exemplaires : 350
Conception : service imprimerie, ville de Quimper
Crédits photos : RAM
(avec autorisation des parents)
Dépôt légal décembre 2011
ISSN : 1960 - 2057

VILLE DE QUIMPER
ALLOCATIONS FAMILIALES
IMPRIM'VERT®

ZOOM SUR . . .

Soirée bricolage

Au vu des inscriptions (25), le RAM a répondu par la mise en place de 2 soirées bricolage.

Au final une seule soirée aurait suffit compte-tenu des assistantes maternelles présentes ! (rappel : pensez à téléphoner si vous ne pouvez pas venir).

Bilan mitigé : les participantes s'expriment.

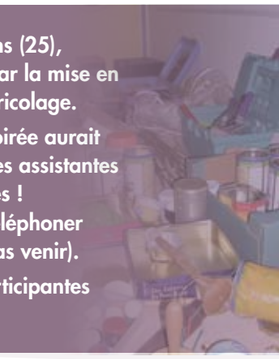

★ *« J'ai beaucoup aimé la soirée bricolage, cela donne plein d'idées nouvelles pour bricoler avec nos petits. Le fait que l'on puisse fabriquer plein de choses avec de la récup et un peu d'imagination »*

★ *« Une soirée qui débute d'une façon surprenante, matériel de récupération basique pas de modèles ni d'idées pour fabriquer un instrument de musique… Jouer le jeu pour finalement passer une soirée qui aurait pu être mieux, mais aussi plus valorisante… »*

★ *« J'ai bien aimé la rencontre avec Yvelyne, le temps a passé très vite (j'ai tout de même apprécié d'être à la maison de bonne heure 22 heures me convient tout à fait).*

★ *« Le fait de participer, de créer, d'être acteur de la soirée m'a plu. Avoir tout ce matériel de récup sous la main c'est génial. A nous maintenant de fouiller dans nos placards, nos tiroirs pour en faire autant à la maison. Le pot avec le grelot est maintenant un incontournable. »*

★ *« J'ai été surprise par le déroulement de la soirée. A nous de trouver et de donner des idées. ! J'aurais préféré avoir un modèle bien conçu. C'était un peu trop brouillon pour moi... «*

★ *« Bonne ambiance, très bonnes idées refaites à la maison, à recommencer »*

★ *« Je tenais à vous dire que notre soirée bricolage a été un succès auprès des petits, et les parents ont vraiment apprécié aussi ! Je pensais que cela pourrait être sympa par petits groupes de faire des ateliers avec les petits…. »*

★ *«…je m'attendais à un atelier plus «guidé», avec peut être des modèles d'objets à «copier» car nous ne sommes pas toutes inventives et nous venions (enfin moi en tout cas) pour apprendre peut être plus de technique (comment obtenir un son mélodieux avec telle ou telle matière)…. Malgré tout j'ai apprécié cette soirée et... A refaire... »*

★ *«… j'ai beaucoup apprécié l'accueil car c'était la première fois que je participais à un atelier… J'aurai peut être aimé un peu plus d'implication de la part de l'animatrice….Je pense que c'est quand même une initiative à renouveler. »*

En conclusion : pourquoi ne pas renouveler ce style de soirée (sans intervenants cette fois-ci), autour de bricolages réalisés par les assistantes maternelles sur les différents thèmes (Noël, Pâques, fêtes des pères/mères)?

LE DOSSIER

LE DOUDOU

Pour l'enfant, il s'agit de l'objet, choisi par lui, pour se sécuriser. La psychologie parle d'un objet transitionnel (définit par D. Winnicott) nécessaire pour traverser une phase de séparation. En effet, après la naissance, l'enfant occupe une grande partie de l'espace psychique de la mère (pendant quelques semaines voire quelques mois. Après quoi arrive l'heure où la mère, tout en répondant aux besoins de l'enfant, réinvestit progressivement son identité de femme. Il s'agit d'une phase de séparation psychique qui invite, symboliquement, l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure et à faire avec l'absence de sa mère. Le doudou permet d'accompagner l'enfant dans cette phase de transition en jouant le rôle de substitut de mère (le doudou est présent, le doudou réconforte). C'est le fait de pouvoir agir sur ce doudou qui calme l'enfant : celui-ci réalise un rituel constitué de mouvements de sucions et/ou de caresses qui apaise ainsi ses émotions.

« Il s'agit du premier objet matériel possédé en propre par le bébé. Bien que l'objet transitionnel ne fasse pas partie de son propre corps, bébé ne le reconnaît pas encore comme appartenant à l'environnement. C'est pourquoi on l'appelle transitionnel. L'enfant a la capacité de créer, d'imaginer, d'inventer, de concevoir un objet et d'initier avec lui une relation affectueuse. Un objet transitionnel peut être un ourson en peluche, un édredon, un mot, une mélodie, ou un geste rituel.»

Le doudou (souvent il est « doux »), est un ami, le confident des joies et des peines, le consolateur indéfectible, toujours présent.

L'enfant investit affectivement ce doudou et l'anime de sentiments, de vie. Il arrive que l'enfant projette sur cet objet les affects et émotions qu'il a du mal à accepter en lui. Doudou se fait donc parfois gronder ! Le doudou est un repère stable qui rassure.

Importance de l'observation

L'objet transitionnel est un objet palpable, et donc rassurant, tant pour l'enfant que pour l'adulte : si on ne comprend pas les raisons pour lesquelles un enfant pleure, on peut toujours lui proposer son doudou ce qui évite de se sentir incapable de le satisfaire et impuissant face à sa douleur ; une façon pour l'adulte de se donner bonne conscience à moindre frais. Nous sommes là face à l'un des dangers majeurs de la banalisation du « doudou » : celle de dédouaner l'adulte d'une observation attentive de l'enfant et d'une écoute compréhensive de ses désirs, de ses besoins et de ses chagrins.

Il est très important de ne pas laisser le doudou prendre la place sur les mots que l'adulte peut poser. Il faut pouvoir accompagner l'enfant dans ses différents ressentis. Le doudou n'est pas la réponse à tout. Il ne remplace pas les câlins, l'attention qu'on peut donner.

Le doudou : un objet choisi par l'enfant

Dans certains lieux d'accueil petite enfance, il est souvent proposé à la mère, au moment de l'adaptation, de donner à son bébé un foulard ou tee-shirt imprégné de son odeur. Il ne s'agit pas là, tout du moins dans un premier temps, d'un objet transitionnel.

Lorsque la mère donne un foulard dans lequel sera enveloppé l'enfant au moment de l'endormissement, il s'agit davantage d'un leurre où l'enfant est maintenu dans l'illusion passive de la présence de sa mère mais où il ne met en œuvre aucun processus de création active. Ceci dit, il peut être rassurant pour une mère de laisser quelque chose d'elle-même à son enfant qui vient « adoucir » les sentiments de culpabilité qu'elle peut éprouver.

L'objet transitionnel n'a de valeur structurante que s'il a été choisi par l'enfant et que si ce dernier a ainsi le sentiment de « créer » l'objet qui lui apporte soutien et réconfort. Le choix de l'objet transitionnel résulte d'un processus actif où l'enfant s'arroge des droits sur un objet qui a pour lui une signification particulière : celle de représenter la mère et une part de leur relation à tous deux qui survit en dépit de la séparation.

D'autre part, il n'est pas nécessaire d'acheter deux doudous identiques à l'enfant au cas où l'un des deux soit perdu. L'enfant n'en choisira qu'un qui sera son unique doudou, il fera très bien la différence avec un autre même s'il est parfaitement identique !

Un objet précieux avec « des règles du jeu »

Le doudou qui permet à l'enfant de se procurer un sentiment de sécurité intérieure en l'absence de sa mère, ou en sa présence pour se rassurer et faire d'autres expériences, est donc un objet très précieux pour l'enfant. Il doit être respecté par l'adulte, et en aucun cas dénigré « il sent mauvais… ».

Il doit être laissé à disposition de l'enfant, en tout cas au début de l'accueil, et surtout pendant la période d'adaptation.

Cependant, le doudou, en collectivité, est parfois difficile à gérer par les parents ou les professionnels : « il traîne partout, il le perd… ». Il est source de discussion, d'interrogation. Le doudou ne se laisse pas n'importe où : on le respecte et on apprend à l'enfant à le respecter aussi ; on le range à un endroit bien précis, toujours le même, où l'enfant peut le retrouver , dans une petite pochette, bien accessible, ou il peut le prendre, le renifler, le sentir, le toucher, voir s'il est toujours là, pour se rassurer… Aussi l'enfant doit apprendre à s'en séparer, à le gérer tout seul : par exemple, il le laisse à côté de lui pour jouer, pour manger. il ne peut pas sucer sa tototte et en même temps parler.

La tétine, le pouce…

Téter est un réflexe naturel et apaisant que l'enfant a déjà dans le ventre de sa mère, dès sa 16e semaine de vie! C'est un besoin physiologique, un réflexe inné pour s'alimenter. C'est également un besoin charnel, une envie de rester proche de sa mère, de se sentir «raccroché» à quelque chose. Sitôt venu au monde, il trouvera donc vite un ou deux doigts pour se réconforter, et se rendormir pendant la nuit. Mais, pour satisfaire son besoin de succion, les parents peuvent aussi proposer à l'enfant une suce (tétine). Ce besoin est différent d'un enfant à l'autre.

La tétine, le pouce… sont donc également des « objets transitionnels » qui aident l'enfant à s'auto rassurer, à gérer ses émotions, à s'apaiser. Ils établissent un lien entre la famille et le monde extérieur. Le doudou comme la tétine est souvent mâchouillé, trituré, suçoté…

L'avenir du doudou

Le doudou doit, petit à petit, prendre une place moins importante dans la vie de l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit. « le doudou a pour vocation d'être désinvesti progressivement, il n'est que transitoire. Il perdra sa signification à mesure que l'enfant sera capable de créer son monde à partir d'échantillons de sa vie intérieure, c'est-à-dire qu'il n'aura plus besoin de ce support pour avoir accès à ce qui se passe en lui. »

Sources

Métiers de la petite enfance n° 28 et n°109.
Cahier de la puériculture n° 173
Assistante maternelle magazine n° 62 et 64

INFOS PRATIQUES

INDEMNISATION PÔLE EMPLOI

Quelques principes sur la réglementation

- L'ouverture de droits est différente si la personne est âgée de moins ou plus de 50 ans.

Pour une personne de moins de 50 ans: il faut que la personne ait travaillé au moins 4 mois ou 610 H au cours des 28 derniers mois. Pour 4 mois travaillés, il sera versé 4 mois d'allocation, pour 5 mois travaillés, il sera versé 5 mois d'allocation… au maximum 730 jours.

Pour une personne de plus de 50 ans : il faut que la personne ait travaillé au moins 4 mois ou 610 H au cours des 36 derniers mois. Pour 4 mois travaillés, il sera versé 4 mois d'allocation, pour 5 mois travaillés, il sera versé 5 mois d'allocation… au maximum 1095 jours.

- Une pré-inscription auprès de Pôle Emploi est obligatoire (soit par internet, soit par courrier ou par téléphone) elle fixe la date de l'ouverture des droits. Un rendez-vous sera fixé dans les 5 à 10 jours suivant la pré-inscription. Cet entretien-diagnostic (d'une durée de 50 minutes) est obligatoire pour valider la demande.

L'ouverture des droits

- L'indemnisation n'est pas immédiate, un délai d'attente de 7 jours est appliqué.
- Lorsqu'il y a une perte d'activité partielle, il faut que la rémunération conservée ne dépasse pas 70% de la totalité des salaires brut perçus au titre des emplois que la personne occupait précédemment. En clair, il faut qu'il y ait une perte de salaire d'au moins 30%, car les allocations sont calculées sur l'activité perdue.
- En cas de démission, il est possible que les salaires perçus dans ce cadre soient pris en compte pour l'ouverture des droits, si la personne a travaillé après sa démission 91 jours calendaires ou 455 heures.
- L'allocation est révisable si elle perd une autre activité en cours d'indemnisation
- Dans le cadre d'une fratrie et en cas d'arrêt de l'activité pour un des enfants accueillis, il y a possibilité d'indemniser l'assistante maternelle.

Quelques recommandations

- Il faut une attestation d'employeur par enfant.
- En cas de difficultés à remplir l'attestation employeur, il est possible d'ajouter les 13 derniers bulletins de salaire.
- Si une assistante maternelle n'arrive pas à obtenir l'attestation d'employeur, elle fournit les bulletins de salaire, le contrat de travail, la lettre de notification de rupture et LAR à l'employeur justifiant la situation.
- Il est conseillé à l'assistante maternelle de se rendre à Pôle Emploi avec tous les papiers relatifs à son activité pour l'ouverture des droits y compris les attestations d'employeur qui n'ont pas servies dans les délais de 28 mois ou de 36 mois.
- Une fois inscrite l'assistante maternelle doit déclarer son activité réelle chaque mois ; sinon uniquement 80% de l'allocation est versée dans l'attente des justificatifs.
- Si l'assistante maternelle reprend une activité, elle a obligation de le signaler à Pôle Emploi.

Pour plus d'informations : s'adresser aux antennes sur Quimper, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Douarnenez, Concarneau.

- Sur le site : pole-emploi.fr
- Par téléphone au 39 49

IDÉE RECETTE POUR BOUT'CHOU

Petits pots de crème au chocolat

Ingrédients (pour 6 personnes) :

> 3 cuillerées à soupe de sucre
> 2 cuillerées à soupe de chocolat en poudre
> 2 cuillerées à soupe de maïzena
> ¾ de litre de lait

Dans une petite casserole, mettre le sucre, le chocolat et la maïzena. Ajouter le lait froid petit à petit, en tournant sans cesse avec une cuillère en bois.

Faire chauffer à feu doux, sans cesser de tourner, jusqu'à ce que le mélange bouille. Arrêter aussitôt le feu.

Verser le mélange dans un grand récipient ou dans plusieurs petits. Laisser refroidir

Bon appétit !!!!!

BIENVENUE AU PAYS MAGIQUE DES LIVRES

Christine NAUMANN-VILLEMIN

"Quand vas-tu enfin arrêter de sucer cette tétine ?", demande Maman un peu énervée à Nina. "Jamais", lui répond Nina. Elle veut l'emporter partout avec elle : au parc, à la piscine, au travail quand elle sera grande, et même à son mariage. Maman n'est pas trop d'accord. Et le loup, lui, qu'en pense-t-il ?

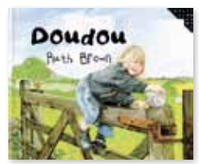

Ruth BROWN

Notre petite sœur saura-t-elle vivre sans doudou ? Une histoire qui amusera toutes les familles.

Françoise BOBE et Claire LE GRAND

Siyabou a perdu son doudou. De grosses larmes coulent le long de ses joues. Mais ses copains les animaux sont là pour l'aider…